SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
11 JUIN 2013 À 19H00

ORDRE DU JOUR

1.1 Ouverture de la séance;

1.2 Adoption de l'ordre du jour;

2. <u>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</u>

2.1 Suivi;

2.2 Approbation et adoption des procès-verbaux des séances tenues en mai 2013;

2.3 Démission de monsieur Stéphane Rouleau, à titre de conseiller au district numéro 1;

2.4 Dépôt du rapport des dépenses et des paiements autorisés pour la période du 1er mai au 31 mai 2013;

2.5 Approbation de la liste des comptes à payer et autorisation de paiement;

2.6 Dépôt et approbation des états financiers 2012 de la ville de Saint-Colomban;

2.7 Adoption du règlement d'emprunt numéro 639 modifiant le règlement 615 à l'égard de la taxation des travaux;

2.8 Avis de motion du règlement numéro 619-2013-02 amendant le règlement 619 portant sur la gestion contractuelle afin de fusionner les sections 1 et 2 des annexes II et III;

2.9 Adoption de la politique portant sur l'offre de donation d'un immeuble ;

2.10 Approbation du règlement R-12 de la Régie intermunicipale du Parc régional de la Rivière-du-Nord ;

2.11 Mandat afin de procéder à la signature de l'acte de vente finale suite aux adjudications pour non paiement de l'impôt foncier, pour les années 2011-2012;

2.12 Autorisation de transfert des dossiers juridiques en cours ;

2.13 Mandat à Me Carl-Éric Therrien -activités sur les lots situés au 779-781 montée de l'Église ;

2.14 Renouvellement de l'assurance remboursement des frais juridiques;

2.15 Autorisation de procéder à une demande de subvention dans le cadre Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) 2013-2014;

2.16 Félicitation et remerciement à monsieur Omer Bigras et madame Maryse Collin ;

3. <u>SERVICE AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET URBANISME</u>

3.1 Dépôt du rapport mensuel des permis du mois de mai 2013 du Service de l'aménagement, environnement et urbanisme;

3.2 Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme du mois de mai 2013;

3.3 Avis de motion règlement numéro règlement numéro 601-2013-26 modifiant le règlement de zonage numéro 601,tel qu'amendé, afin d'agrandir la zone H1-011 à même une partie de la zone H1-014 pour y permettre les dispositions «fermettes»;

3.4 Adoption du premier projet de règlement numéro 601-2013-26;

3.5 Adoption du second projet de règlement numéro 601-2013-25 modifiant le règlement de zonage numéro 601, tel qu'amendé, afin de permettre dans la zone H1-083 les habitations multifamiliales (H-4)

3.6 Autorisation de signature d'une entente avec Les Placements Michel Rochon Inc. et 9186-0775 Québec Inc.;

3.7 Autorisation d'acquisition - servitude temporaire d'une aire de virage - développement domiciliaire La Vallée du Golf ;

3.8 Acceptation du plan projet de lotissement du développement du projet domiciliaire Promotion Immobilière Lanaudière ;

3.9 Autorisation de signature – protocole d'entente PE-2013-IMMO-01 du développement domiciliaire Promotion Immobilière Lanaudière, phase 1;

3.10 Acceptation du plan projet de lotissement du développement domiciliaire «Les Boisés Dion», phase 3;

3.11 Autorisation de signature – protocole d'entente PE-2013-DION-03 du développement domiciliaire «Les Boisés Dion», phase 3;

3.12 Acceptation de la première couche de pavage du projet domiciliaire «du Domaine Bonniebrook», phase 7 – protocole d'entente PE-2012-GOL-08;

3.13 Première acceptation des travaux du projet domiciliaire «Les Promenades du Boisé St-Colomban», phase 5 et 6 – protocole d'entente PE-2012-BRO-05;

3.14 Acceptation finale des travaux du projet domiciliaire «Florentina», phase 2, protocole d'entente PE-2008-DUB-02;

3.15 Plan projet de construction conformément au règlement numéro 608 concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A) sur le lot 5223483, côte Saint-Nicholas;

3.16 Modification de la résolution 157-04-13 relative à la cession de terrain à l'Office municipal d'habitation de Saint-Colomban;

4. <u>SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS</u>

4.1 Octroi du contrat - Réfection du barrage du lac des Sources TP-SP-2013-67;

4.2 Octroi de contrat - achat d'une barrière coulissante pour le garage municipal;

4.3 Modification au contrat de contrôle des animaux 2013 ;

4.4 Demande de permis de voirie auprès du ministère des Transports du Québec;

4.5 Autorisation d'entreprendre le processus d'appel d'offres relativement à l'asphaltage des rues Boyer et Domaine Bériau ;

4.6 Autorisation d'installation de dos d'ânes ;

4.7 Autorisation de procéder à l'accompagnement d'un technicien stagiaire en génie civil pour le Service des travaux publics ;

5. SERVICE DE SÉCURITÉ ET INCENDIE

5.1 Aucun

6. SERVICE DES SPORTS ET DES LOISIRS

6.1 Modification au contrat de construction du centre récréatif et communautaire ;

6.2 Octroi du contrat - Aménagement du parc Albert-Raymond (LOI-SP-2013-71);

6.3 Octroi de contrat - Asphaltage de la surface du parc de rouli-roulant;

6.4 Adoption du programme de bourses d'élite sportive;

6.5 Autorisation de procéder à une demande de subvention dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités, volet 5;

6.6 Autorisation de donner un mandat de services professionnels pour la préparation des clauses techniques du devis relatif à la réfection de la Salle des sauveteurs ;

7. SERVICE DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE LA CULTURE

7.1 Aucun

8. PAROLE AU PUBLIC

8.1 Période de questions

Toute personne qui désire poser une question devra :
a. s'identifier au préalable;
b. s'adresser au Maire;
c. ne poser que deux (2) questions;
d.s'adresser en termes polis et ne pas user de langage injurieux ou diffamatoire.

Chaque intervenant bénéficie d'une période maximum de cinq (5) minutes pour poser ses deux (2) questions, après quoi, le Maire peut mettre fin à cette intervention. Seules les questions de nature publique seront permises.

Le Maire en tant que président du Conseil, maintient l'ordre et le décorum. Il peut ordonner l'expulsion de l'endroit où se tient une séance du Conseil de toute personne qui trouble l'ordre.

8.1.1 Période de questions;

9. CLÔTURE DE LA SÉANCE